

## BUREAU du 4 juin 2012

### Procès-verbal synthétique

L'an deux mille douze, le quatre juin à 17h00, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement **convoqué le 17 avril 2012**, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Jean-François VASSEUR ;

Membres du BUREAU **présents** et *absents* :

<b>Amiens Métropole</b>	<b>Département de la Somme</b>	<b>Communautés de communes</b>
1 – <b>Jean-François VASSEUR</b> 2 – <i>Jean-Claude RENAUX</i> 3 – <i>Didier CARDON</i>	1 – <b>Stéphane BRUNEL</b> 2 – <b>Jean-Pierre TETU</b> 3 – <i>Bernard DAVERGNE</i>	1 – <b>Daniel CARPENTIER</b> 2 – <b>Patrice LETALLE</b> 3 – <i>Laurent SOMON</i>

Le compte-rendu de la séance du 26 mars 2012 transmis aux membres le 17 avril 2012 est approuvé.  
M. Stéphane BRUNEL est désigné **secrétaire de séance**.

### I – DELIBERATIONS DU BUREAU

#### 1. CONVENTION D'ACCES A LA BOUCLE LOCALE DE FRANCE TELECOM

Le projet de convention d'accès à la boucle locale de France Télécom est approuvé.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 2. CONVENTION CRDP – AVENANT 1

Le projet d'avenant n°1 à la convention conclue avec le Centre Régional de Documentation Publique, portant sur l'intégration du coût de l'évaluation du projet ENT menée en 2012, est approuvé.

**Adoptée à l'unanimité**

### II – Comité syndical du 18 juin 2012

Les membres du Bureau examinent les projets de délibération qui seront présentés lors du Comité syndical du 18 juin 2012 :

#### 01 – RAPPORT D'EXECUTION 2011 DE LA DSP EN REGIE INTERESSEE

*Conformément à l'article 13 du contrat de DSP en régie intéressée, la société Somme Haut Débit a remis son rapport d'exécution pour l'année 2011 et son contenu doit être présenté aux membres du Comité syndical.*

#### 02 – ASSISTANCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 2012-2017 DU SDTAN DE LA SOMME – PLAN DE FINANCEMENT

*Suite à l'approbation du SDTAN de la Somme, Somme Numérique a conclu un marché de prestations de service relatif à la mise en œuvre du programme 2012-2017 du SDTAN de la Somme. Cette mission a été confiée à la société PMP pour un montant de 75 000€ HT et a fait l'objet d'une demande de financement auprès de la Région pour les fonds européens et de l'Etat au titre du FNADT.*

### 03 – PROGRAMME 2012-2017 DU SDTAN DE LA SOMME – PLAN DE FINANCEMENT

*Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Somme a été approuvé par le Comité syndical le 21 novembre 2011. Pour la mise en œuvre de ses objectifs, le syndicat mixte s'est doté d'une assistance chargée de l'aider à définir un programme opérationnel 2012-2016 et ainsi déposer un dossier de financement pour la fin juin 2012. Cette assistance est assurée par le cabinet PMP, qui avait également élaboré le schéma directeur.*

*Les études techniques et financières sont présentées à chaque communauté de communes du département, puisqu'elles seront appelées à délibérer pour approuver leur participation financière dans ce projet.*

Le syndicat mixte a reçu le 24 mai 2012 les représentants des partenaires et organismes financeurs de cette opération (Caisse des Dépôts, SGAR Picardie, Région, Département). Cette confrontation a eu pour effet de faire évoluer le dossier de financement en ajoutant une ligne « études » éligible au FSN et en prenant en compte le raccordement final des particuliers.

Ce raccordement final sera assuré par les opérateurs ; dans le cas où ils bénéficieront de subvention, il conviendra de maîtriser leurs démarches par convention.

Le discours de la Caisse des Dépôts appelait à plus de prudence sur les délais de réalisation du FTTH et sur les engagements des opérateurs.

### 04 – PROGRAMME 2012-2017 DU SDTAN DE LA SOMME – DEFINITION DES AP/CP

*Le programme d'aménagement numérique 2012-2016 ainsi défini, il convient de voter les inscriptions budgétaires correspondantes. Le Président propose au Comité syndical d'approuver une autorisation de programme et des crédits de paiements conformément à l'échéancier prévisionnel de l'opération pour les exercices concernés.*

### 05 – PROGRAMME 2012-2017 DU SDTAN DE LA SOMME – REGLEMENT FINANCIER

*Le programme d'aménagement numérique 2012-2016 doit faire l'objet d'un règlement financier. Chaque EPCI sera alors invité à adopter ce règlement pour le versement de sa participation financière au projet.*

Le règlement financier a été adapté afin de tenir compte des remarques des élus lors du séminaire du 25 mai 2012, à savoir pouvoir verser la contribution à Somme numérique sans passer par un emprunt. Cela a donné lieu à la proposition d'un choix entre 2 options exclusives pour les EPCI :

**OPTION 1 :** CONTRIBUTION ANNUELLE DE PARTICIPATION AUX ANNUITES (CAPITAL ET INTERETS) SUPPORTEES PAR SOMME NUMERIQUE et réparties à raison du capital correspondant à la participation de l'EPCI. Les contributions seront appelées à partir de 2013.

**OPTION 2 :** VERSEMENT DE TROIS CONTRIBUTIONS DE PARTICIPATION réparties à raison de  
60 % du capital correspondant à la communauté de communes du tableau annexé en 2013  
30 % du capital correspondant à la communauté de communes du tableau annexé en 2014  
10% du capital correspondant à la communauté de communes du tableau annexé en 2015

### 06 – COMPTE DE GESTION 2011

### 07 – COMPTE ADMINISTRATIF 2011

### 08 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

### 09 – DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2012

### 10 – LIGNE DE TRESORERIE

*Le syndicat mixte dispose actuellement d'un contrat d'ouverture de ligne de trésorerie de 2 M€ avec le Crédit agricole, qui s'achève en juillet 2012. Considérant que le syndicat mixte avance de nombreuses dépenses pour les travaux ou l'achat de matériels dans le cadre du projet ENT, dans l'attente du remboursement de ses membres ou du versement des subventions, il est nécessaire de disposer d'un nouveau contrat de ligne de trésorerie. Compte tenu du contexte financier actuel, seul le Crédit agricole est en mesure de faire une proposition au syndicat mixte en renouvelant la convention de réservation de trésorerie à hauteur d'1 M€ dans les conditions indiquées dans le projet de délibération ci-dessous.*

### 11 – TARIFS DU DEGROUPE

*Somme Numérique propose à ses membres de leur fournir un accès DSL à prix coûtant afin d'utiliser au maximum les DSLAM publics installés dans 15 NRA de la Somme. A ce jour, nous fournissons un service à 231 sites publics, dont 202 pour Amiens Métropole, 6 pour le Conseil général, 20 sur le territoire du Pays du Coquelicot, 1 pour la mairie de CURCHY et 2 pour la mairie d'EPAGNE-EPAGNETTE. Ce service est vendu par ailleurs à des opérateurs pour 55 sites à ce jour.*

## Syndicat mixte SOMME NUMERIQUE

*L'abonnement mensuel d'un accès ADSL pour nos membres fixé à ce jour à 9€ HT /mois couvre uniquement les frais de dégroupage de France Télécom. Cependant, ces armoires occasionnent également des dépenses de fonctionnement en termes d'assurance, de maintenance et d'électricité. L'augmentation du coût de l'abonnement a été discutée en Commission réseau du 21 février 2012*

*Il a été décidé notamment d'optimiser l'utilisation des DSLAM en étudiant le déplacement à RIVERY d'un équipement non utilisé actuellement.*

Il est ainsi proposé de passer l'abonnement à 13€ HT/mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

### 12 –ÉTUDE D'ARCHIVAGE ELECTRONIQUE – PLAN DE FINANCEMENT

*Somme Numérique développe un certain nombre de services aux collectivités membres liés à d'administration électronique : dématérialisation de la transmission des actes au contrôle de légalité, dématérialisation de la publication des marchés publics, hébergement des sites Web, de données, service de messagerie collaborative ...*

*La question de la vie des documents issus de ces procédures entre la phase « active » et la phase de versement définitif aux Archives (notamment aux Archives Départementales) constitue un axe structurant d'une véritable offre de services de dématérialisation « sans couture ».*

*Inspiré d'exemples déjà menés ou lancés dans d'autres départements et régions (Landes, Bourgogne, Bretagne), le projet s'est enrichi de l'existence sur notre territoire d'un patrimoine audiovisuel unique, numérisé par la Bibliothèque Nationale de France : celui de l'association CARMEN et ses 25 années d'activités autour de la télévision participative « Canal Nord ».*

*Il a été présenté en Commission services les 5 octobre 2011 et 12 mars 2012.*

*La complexité du projet nous a amené à engager une phase de sensibilisation des partenaires institutionnels : Etat, Région, Conseil Général, Archives Départementales, archives municipales, Centre de Gestion des personnels Territoriaux, associations. Puis, il est apparu préférable de réaliser une étude préalable pour définir le projet en tenant compte des différentes contraintes techniques, légales et réglementaires et de manière à mieux organiser un large partenariat.*

*Le prestataire retenu est la société I SOLUTIO pour un coût de 21 460€ HT.*

### 13 - CREATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN RESEAU

### 14 - AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

## III – Informations du Président

### Suivi budgétaire 2012

Les membres du Bureau font le point sur l'état de la consommation des crédits et la perception des recettes au 30 avril 2012.

### Analyse juridique sur la connexion des sites publics

Présentation d'une note établie par le cabinet d'avocats Latournerie Wolfrom & Associés relative aux possibilités pour Somme Numérique de fournir un service d'accès Internet à ses membres selon une logique et à un tarif « hors marché ».

La note juridique confirme que le syndicat mixte peut fournir un service à ses membres moyennant une contribution, en dehors des conditions du marché, ceci dans le cadre des prestations in house.

Cependant, cette prestation doit être limitée par une définition des sites éligibles au service fourni directement par Somme numérique.

Les membres du Bureau conviennent de revoir cette question, notamment en étudiant la liste des sites actuellement connectés au réseau en fibre optique.

### Actes du Président

**Décision du 2 avril 2012** : Aide individuelle à M. Guy BULLY pour l'installation d'une antenne satellite à l'adresse : 4 rue du Mazis – 80140 ANDAINVILLE.

**Décision du 9 mai 2012** : Grille tarifaire des services du réseau en fibre optique mise à jour selon les préconisations de Somme Haut Débit.

**Décision du 15 mai 2012** : Aide individuelle à M. Franck OLIVIER pour l'installation d'une antenne satellite à l'adresse : 2, ruelle Neveu – 80480 VERS SUR SELLE.

**Décision du 15 mai 2012** : Aide individuelle à M. et Mme COEVOET pour l'installation d'une antenne satellite à l'adresse : Ferme des Bouchers – 80230 SAIGNEVILLE.

**Arrêté du 16 mars 2012** : arrêté plaçant Madame Alix ONFRAY en congé maternité.

**Arrêté du 10 mai 2012** : Mise à jour des conditions de fonctionnement de la régie d'avances de Somme Numérique

**Arrêté du 21 mai 2012** : nomination de Marine VANDENKERCKHOVE en qualité d'assistante de direction auxiliaire, pendant la durée du congé maternité d'Emilie HOUPIN

**Arrêté du 29 mai 2012** : nomination de Sarah SILORET en qualité d'agent auxiliaire chargé du suivi administratif et comptable de l'établissement, pendant la durée du congé maternité de Marie-Laure CRESPEL

La séance est levée à 19h10